

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESS/398
18 mars 2005

(05-1168)

MÉCANISME POUR L'ÉLABORATION DES NORMES ET LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

Le Canada fait un don de 385 000 francs suisses en faveur du Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce

Le gouvernement canadien a signé aujourd'hui un Mémoire d'accord avec l'OMC en vue d'une contribution de 400 000 dollars canadiens (environ 385 000 FS) en faveur du Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce, qui aide les pays en développement à accroître leur connaissance et leur capacité d'analyse et de mise en œuvre des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) internationales.

"Je remercie le gouvernement canadien de sa généreuse contribution au Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce" a dit M. Supachai Panitchpakdi, Directeur général de l'OMC. "Elle nous permettra de répondre aux demandes d'assistance additionnelles des pays en développement en ce qui concerne la mise en œuvre des normes sanitaires et phytosanitaires. Se conformer aux normes SPS des marchés d'exportation reste trop souvent un obstacle considérable pour les pays en développement. En informant les gouvernements de ces pays des faits nouveaux dans le domaine des normes SPS et en les aidant à mettre en œuvre ces normes, les programmes tels que le Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce ont une influence directe sur la capacité d'exportation de ces pays."

Le Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce (MENDC) est une initiative conjointe de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation mondiale de la santé, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé animale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Il a été établi grâce à un financement initial du Mécanisme d'octroi de dons pour le développement de la Banque mondiale et du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement de l'OMC.

À ce jour, cinq Membres de l'OMC ont donné des fonds au MENDC: la France, les Pays-Bas, le Danemark, le Royaume-Uni et le Canada. Le Secrétariat de l'OMC administre le fonds du MENDC, qui finance le programme.

FIN